

Campagne de dératisation par le SIARP

Chaque année, le SIARP organise des campagnes de dératisation sur les différentes communes de son territoire, dans les réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales (sur douze communes).



Du 9 mai au 23 juillet 2022, le SIARP organise sa première campagne de dératisation sur 2022. Elle est menée par l'entreprise NC3D, située à Boisemont (Val-d'Oise). À défaut de pouvoir éradiquer les rongeurs, ces campagnes annuelles ou biennales selon la taille des communes (avec ré-intervention possible en cas de signalement) ont pour objectif de limiter leur présence dans les réseaux d'assainissement.

Comment se déroule une campagne de dératisation ?

Le contrôle s'effectue sur les tampons présents à toutes les intersections de rues et tous les 200 mètres sur les boulevards et les avenues. En cas de présence de rongeurs ou de traces de passage, des appâts rodenticides homologués sont installés dans le regard et fixés au barreau de l'échelle, reposant à 5 cm au-dessus de la banquette (fond du regard). Les appâts posés ne sont pas dispersibles dans les réseaux eaux usées et eaux pluviales, par conséquent sans danger pour les hommes et les animaux domestiques.

Dératiser c'est bien, dératiser ensemble et collectivement, c'est mieux !

Afin de limiter les nuisances véhiculées par les rongeurs (nuisances sanitaires, économiques, sonores, ...), il est important de mener des luttes collectives, simultanées, répétées et larges. Que ce soit bien sûr le SIARP pour l'entretien de ses ouvrages, mais aussi les collectivités et/ou leurs administrés (particuliers) sur les espaces publics et privés.

La campagne de dératisation à Courdimanche s'effectuera du 7 au 9 juin

Liens utiles

[Plsu d'informations](#)